

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille onze, le 9 mai à 18 h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Sylvie Birhart, Jérôme Cochenec, Anita
Daniel, Jean Faillard, Carole le Boulanger, Alexis Manac'h, Berc'hed Troadec

Absents, excusés : Olivier Magoaric, procuration à Françoise Borgne

Convocation: 20 avril 2011

Secrétaire de séance: Berc'hed Troadec

Objet : Convention Bretagne Vivante – Avenant 2011

Le Conseil municipal de Brennilis, après en avoir délibéré, décide par 7 voix contre 4 d'adopter l'avenant
2011 ci-joint à la convention d'objectifs le liant à l'Association Bretagne Vivante SEPNB, et autorise le
maire à signer et faire exécuter ledit avenant.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT

Bretagne Vivante – Avenant 2011

Tarifs d'intervention, SEPNB

ACTIVITÉS

4 ½ journées d'animation scolaire y compris préparation 900 €

4 ½ journées par semaine d'animation grand public 8 juillet au 31 août, Conseil général -

6 ½ journées par semaine d'ouverture MRNC 8 juillet 31 août, État -

6 ½ journées par semaine d'ouverture MRNC 13 juin 8 juillet et 1-15 septembre 3000 €

Soutien forfaitaire à la municipalité et expertise 900 €

Total 4800 €